

Petit annuaire de la Confédération suisse

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **48 (1910)**

Heft 4

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-206663>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Quels instruments que ces télescopes, tout de même ! Il est vrai que ce n'est pas petite affaire que la construction d'une bonne lentille de télescope. Qu'on en juge.

On met au four froid un creuset cylindrique en terre extra-réfractaire, on l'y emmure jusqu'à l'extrémité supérieure du dôme en laissant à jour une « gueule » par laquelle le « crown » ou le « flint glass », matières essentiellement vitrifiables, seront introduits plus tard. On chauffe à feu doux, puis à grand feu pendant trente heures. Quand le creuset est arrivé au rouge blanc, la matière est enfournée avec précaution et par petites quantités successives, car la « mousse » de chaque « charge » doit être apaisée avant qu'un autre enfournage complètement aït lieu. Enfin le creuset est rempli et l'on ferme tout.

Le lendemain commence l'affinage, on pousse le feu, et le pyromètre accuse 1,800 degrés !... mais, à cette température volcanique, les briques et les creusets se fondent eux-mêmes ; l'opération court cent fois le risque de se terminer déplorablement. Si, au contraire, tout va bien, si le creuset de se déchire pas, on prend un échantillon du verre, on le refroidit, on l'examine à la loupe et on se rend compte du degré d'affinage.

Souvent il y a des bulles ;... alors on reprend le grand feu jusqu'à ce que les échantillons donnent une matière absolument indenne. On ouvre encore le creuset, on « l'écrème » soigneusement et, opération très délicate, on se met à brasser la matière pour la rendre absolument homogène. Cela se pratique avec un grand crochet en terre réfractaire monté sur une barre de fer et suspendu avec une chaîne au plafond. Les ouvriers ne tiennent pas plus de cinq minutes !... malgré leurs gants et leurs manches en toile d'amiante, ils sont étouffés par la chaleur infernale et aveuglés par la sueur de leur front. Au bout d'une heure, pendant laquelle l'équipe de brassage se renouvelle sans cesse, on échantillonne ;... si le verre est parfait, on le laisse se refroidir doucement après avoir retiré le crochet sans l'arracher, ce qui produirait encore un écheveau. Puis on remure le four et l'on attend six semaines !

Mais ce n'est là que le premier acte du drame. Passons au second : Nous avons bien la matière, il faut maintenant la façonner et tirer de ce bloc informe une belle lentille, pure, régulière, sagement courbée, irréprochable. D'abord on épluche le bloc, puis, avec un fil métallique continuellement enduit d'émeri on le scie sur deux faces parallèles pour en faciliter l'observation méthodique avec un collimateur de précision. Si de nouvelles stries sont découvertes, on procède à une série de chauffés et de moullages qui tendent à ramener à proximité des surfaces externes les parties sirupeuses. On les scie alors, à moins qu'elles soient assez tangentes pour que la meule puisse aisément les atteindre. Cette opération du sciage est très inquiétante : le moindre biais fait éclater le bloc, ... comme, avec une épinglette, on sépare un gros morceau de glace à rafraîchir.

Enfin la perfection étant atteinte en ce qui concerne la limpidité, on moule définitivement le verre, on lui impose la forme demandée par le praticien habile qui va le monter. Bien entendu, les surfaces sont polies avec le plus grand soin et toutes les dernières difficultés sont résolues par le savant ponçage à la main de l'artiste opticien.

En moyenne il faut dix-huit mois pour fabriquer une grande lentille ! Le prix de ces objets croît dans une proportion qui rappelle celle des pierres précieuses. Ainsi une lentille de 110 millimètres coûte quarante francs, et une lentille de 55 centimètres, c'est-à-dire cinq fois plus grande, coûte cent fois plus, soit quarante mille francs ! Il n'est donc pas étonnant que des len-

tilles d'un mètre ving-cinq, pesant 450 kilogrammes en flint-glass, coûtent soixante-quinze mille francs pièce !

Mais avec ça, en revanche, on a les astres au bout du nez, planètes, étoiles fixes et filantes, comètes, etc.

POUR RIRE

NOTRE petit Conteur s'efforce de faire rire ses lecteurs, et plus il les fait rire, plus aussi il lui est pardonné. Mais il n'y réussit pas toujours. Le rire ne s'achète point chez l'épicié ou le pintier du coin, bien qu'on le trouve quelquefois chez ce dernier, mais pas « à l'emporté ».

Ah ! combien plus heureux que nous sont les Arabes. Ils ont le rire assuré, le rire obligatoire. Ce pays, brûlé du soleil, possède un trésor inestimable : « la plante pour rire ». On affirme qu'elle déride les gens les plus sérieux.

C'est un petit arbuste aux feuilles d'un vert brillant qui fournit des baies contenant deux ou trois graines noires de la forme d'un haricot. Ces graines renferment le principe actif de cette plante. Elles ont un léger goût d'opium et sont un peu sucrées. On les pulvérise et on en avale une très faible dose. Aussitôt on est pris d'un rire inextinguible.

Vous pleuriez ; aussitôt vous riez à vous tortre ; puis la gaieté augmente, on danse, on saute on chante et, pendant une heure, c'est un rire continu. Après quoi, l'excitation cesse. On s'endort épuisé et le sommeil persiste pendant des heures entières. Au réveil, on a tout oublié.

Cette plante est un véritable convulsivant ; elle amène des crises nerveuses et il ne faudrait pas en abuser ni même en user trop souvent. Mais il est des cas où vraiment elle tirerait d'affaires ceux qui ne parviennent jamais à se déridier.

C'est si hygiénique le rire !

TSCHIVRA, BOCAN ET MODZON

(Patois de la Vallée de Joux.)

Un de nos abonnés veut bien nous adresser les deux histoires suivantes, en patois de la Vallée de Joux :

ELLIÉS, dan on vihlou Conteu l'aventoura dé cliü dou municipau que furon tserdzi dé procura on bocan dé coumouna et que raménairon on tsatron.

Cé ma rappala ouna vible histoira arvevaie a n'on Bioulein. (Ne sé pe se l'étaï dé la Bombarda aô dé tché la Barbille.)

Adé é-té que l'étaï zaô à la foära dé Maouthiou dé l'intenchon d'adzeta ouna tschivra. Paret que l'avai praô bin reussi et qué, contein dé sa dzeurná, é bévesse coquéié quartet en s'envegnein.

En arvevein à la Croai Fédérale coumeincivé à tserdzi. Ne pû to parai pa résista à l'envia d'agota cé bon novi que li s'é vendai adon.

L'étaisé sa tschivra à n'on colondé et poui té s'atrablié avoué on compagnon.

Tandi-cé, cauquéié dzouvené dzé avayont vu l'affaora et décida dé li fairé ouna farce.

L'allairont salli on bocan d'oun' étrabliai qu'étaï dé couté et lou boutairon à la pliaçé dé la tschivra. Quan noutrou Bioutein ressaillesse, l'étaï pe sou qué dévant et ne sé maufia dé ré. Sé bouta en rota, cãtson, cãtsai, en tranné son bocan apré li.

Etaï dzouliamé tai et sa fenna que l'attendai sé préparavé dza à l'insulta.

Quan sou n'homou l'en étatsi sa bita à l'étrabliou, le vollie vouaiti se l'étaï bouna à lassi, et ma fouai ! le découvresse l'affaora.

— Tsancrou dé vihlou soulon et dé gros fou, te ne vai pas que te rameiné on bocan.

— Ne sé pas coumein cé sé fa, deise lou Bioulein apri avai constata la vreta, quan su perti dé Maouthiou l'étaï portan bin ouna tschivra.

*

On vihlou dé pé tché no avai ouna modze qu'avai vouaigni sa cliëtsetta. L'allar aou tsalé po s'informa é tatsi dé la retrova.

C'étaï devai la né que lé fretai qu'étaï occupa daveron lou bou rarrevavont à la felaie.

Lou proumi qu'arveva, lou vihlou li demanda si l'avai aperçu auquéié.

— Pas vouin, reponde lo fretai, ma l'avai adé la cliëtsetta hié é né !

Quan lou ségon arveva, é dese :

— Le l'avai enco stu matin :

Lou traizimou :

— Le l'avai adé à midzo !

Lou vihlou attendai qu'entrai on quatrième fretai. Quan vi que n'yen avai pe point, sé revira vé l'amoudiaou et li dese :

— Vo vaîté portan que né point dé chança. Se vo z'avai zaou on fretai dé pe, la modze érai la cliëtsetta aou cou !

P.

Un étymologiste

A un examen de français, un expert questionna un élève sur l'étymologie de ces quatre mots : *jeunesse, fenêtre, chaudière, pantalon*.

— C'est bien simple, répondit le candidat, que rien ne démontait :

Jeunesse est ainsi dit, parce que c'est l'âge où les *jeux naissent*.

La *fenêtre* ne saurait s'appeler autrement puisque c'est elle qui *fait naître* le jour.

Chaudière vient de ce que l'ustensile qu'il désigne est ordinairement *chaud* et *rond*.

Quant à *pantalon*, il eût été bien difficile de ne pas donner ce nom à un vêtement qui *pend* jusqu'au *talon*.

Galante réponse. — Ne trouvez-vous pas, monsieur, que j'ai furieusement vieilli depuis une année ?

— Oh ! seulement extérieurement, mademoiselle.

Deux indispensables. — Nous signalons à l'attention de nos lecteurs le Catalogue-Agenda pour 1909 que l'Agence de publicité Haenstein et Vogler offre gratuitement à ses nombreux clients. Ce catalogue en est à sa 42^{me} édition ; c'est la meilleure et la plus pratique des encyclopédies, en matière de publicité. Sous une forme élégante, ce catalogue renferme tout ce que l'on peut désirer en fait de renseignements se rapportant à la publicité, et sera apprécié par toute personne s'intéressant à celle-ci.

*

Signalons aussi l'édition 1910 du *Petit annuaire de la Confédération suisse*, édité par la fabrique Suchard S. A., à Neuchâtel, et qui est adressé à titre gracieux, jusqu'à épuisement, à tout consommateur de chocolat Suchard, qui en fait la demande à cette maison. Cet annuaire est une de ces publications dont on ne saurait se passer et qu'il faut avoir toujours sur sa table de travail ou dans sa poche.

CHOSSES VIEILLES ET CURIEUSES

DANS l'article intitulé : *La femme et la légende*, nous avons, samedi dernier, cité la *Revue des traditions populaires*, organe de la Société française des traditions populaires au Musée d'ethnographie du Trocadéro.

Voici encore quelques extraits de cette intéressante publication.

Le mort débiteur.

Dans l'île de Timor (Archipel indien), il existe une coutume curieuse qui semble indiquer que le créancier a un droit sur le corps du débiteur défunt.

Le hollandais Gramberg, qui parcourut l'intérieur de l'île, en 1870, fut frappé de la complication et des frais qu'exigent les funérailles solennelles des personnes de qualité, complications et frais qui ont parfois pour conséquence de retarder pendant des années le moment où